



Séance du 29 avril 2026

## MAIRIE de SAINT-CANNAT

13760

Effectif du Conseil municipal :

En exercice : 29	Présents : 23	Représentés : 6	Non représentés : 0
------------------	---------------	-----------------	---------------------

N°2026-036	Modification de la délibération budgétaire spéciale sur le BP 2026	Acte rendu exécutoire après envoi en Sous-préfecture le : <b>12 MAI 2026</b> Publication sur le site internet municipal le : <b>13 MAI 2026</b>
------------	--	--

L'an deux mille vingt-six et le vingt-neuf avril à dix-huit heures et trente minutes, le CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de SAINT-CANNAT, a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire le dix-sept avril deux mille vingt-six conformément à l'article L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la Présidence de M. Joël LEVI-VALENSI, Maire.

PRESENTS : J. LEVI-VALENSI, D. CAMHI, G. SORBA, D. BARBIER, M. CUTILLO, M. GUILLET, D. JARNIGON, P. VIDALOU, A. RUBIOLO, O. MORBELLI, W. PATERNA, N. TRONC, B. RIPOLL, V. BAUME, R. MOUNY, A. CHIABRANDO, S. ROCHEZ, M. RIBES, C. MARIE, A. DESLANDES, O. ILLOUZE, M.L. VOLAND, R. PEYROL.

EXCUSES : S. BOULINGUEZ représentée par D. BARBIER, L. MOREL représentée par A. RUBIOLO, S. BOURAS représentée par G. SORBA, N. FRATE représentée par D. CAMHI, S. MENEUT représentée par C. MARIE, J-M. ARNAUD représenté par M. CUTILLO.

Secrétaire de séance : A. CHIABRANDO

- Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.1612-1,
- Vu le décret n°2012-1246 en date du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
- Vu la délibération n°2025-096 en date du 8 décembre 2025 relative à la Délibération budgétaire spéciale sur le BP 2026,
- Considérant la Commission finances en date du 15 avril 2026.

Les « autorisations budgétaires spéciales » sont des possibilités de créer des inscriptions budgétaires en investissement avant le vote du budget, dans la limite de 25% des inscriptions budgétaires de l'année précédente.

Il est nécessaire de délibérer chaque année avant le vote du budget pour préciser quelles ont été les consommations effectives sur les crédits ouverts via une délibération budgétaire spéciale.

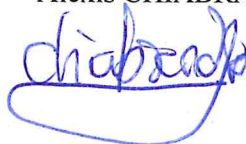
Après en avoir délibéré,  
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DECIDE** :

- D'approuver le tableau joint précisant les modifications apportées à la délibération budgétaire spéciale n°2025-096, et précisant les crédits effectivement utilisés sur les ouvertures de crédits anticipés sur le budget principal 2026.

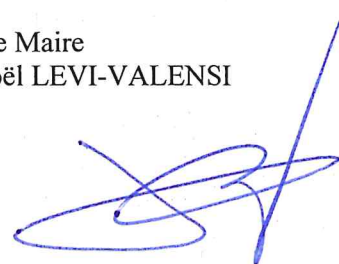
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Marseille ou sur l'application « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Délibéré à Saint-Cannat les jours, mois et an que dessus,  
Pour extrait conforme.

Le secrétaire de séance  
Alexis CHIABRANDO



Le Maire  
Joël LEVI-VALENSI



Commune de Saint Cannat  
 Conseil municipal du 29 avril 2026  
 Annexe à la déliération n°2026-036

COMMUNE DE SAINT-CANNAT		INVESTISSEMENTS DBS 2026			
Op	Libellé_opération		DBS Votée	Crédits Utilisés	Annulation DBS
Chap 20 non indiv			750,00 €		750,00 €
Chap 21 non indiv			2 000,00 €	1 126,80 €	873,20 €
Chap 23 non indiv			2 500,00 €	1 956,58 €	543,42 €
670	Afficheur électronique	2315	7 500,00 €		7 500,00 €
676	Amélioration Local Emploi/Social	2313	3 700,00 €	3 481,80 €	218,20 €
679	Bungalow Ecole	2138	2 500,00 €	1 956,58 €	543,42 €
680	Foret et OLD	2312	2 500,00 €		2 500,00 €
681	VRD - 2025	2315	69 000,00 €		69 000,00 €
682	Sécurité routiere	2315	3 700,00 €		3 700,00 €
683	Vidéo Protection 2025	2315	11 200,00 €	3 000,00 €	8 200,00 €
685	Ecoles - jeux	2315	6 200,00 €		6 200,00 €
686	Club House FOOT	2315	33 200,00 €		33 200,00 €
687	Accès Ecole de Musique	2313	1 000,00 €		1 000,00 €
688	Verger conservatoire	2312	5 100,00 €		5 100,00 €
692	Restaurant Scolaire - Cantine Maternelle	2313	5 300,00 €		5 300,00 €
694	Amélioration Crèche multi accueil	2313	2 500,00 €	2 424,00 €	76,00 €
695	Amélioration Mini Crèche	2313	4 200,00 €	2 070,00 €	2 130,00 €
696	Batiment Richaume	2115	3 700,00 €		3 700,00 €
697	Jardin Public Richaud - Murs et jeux	2312	17 500,00 €		17 500,00 €
698	Mobilier 2025	2115	1 000,00 €		1 000,00 €
699	Informatique et copieurs 2025	21578	3 200,00 €	2 656,80 €	543,20 €
700	Informatique et copieurs 2025 - Ecoles	21578	1 200,00 €		1 200,00 €
<b>Total DBS VOTEE</b>			<b>189 450,00 €</b>	<b>18 672,56 €</b>	
Dont Chap 20			750,00 €	- €	
Dont Chap 21			13 600,00 €	5 740,18 €	
Dont Chap 22			175 100,00 €	12 932,38 €	
<b>TOTAL DBS ANNULEE</b>					<b>170 777,44 €</b>
Dont Chap 20					750,00 €
Dont Chap 21					6 859,82 €
Dont Chap 22					162 167,62 €

*Chabert*



## Actes Soumis au Contrôle de Légalité

Actes en cours

Création d'acte

Recherche

### Acte à classer



Imprimer



Imprimer l'acte avec le tampon AR



Envoyer

2026-036

1

En préparation

2

En attente retour  
Préfecture

3

> AR reçu <

4

Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2026-05-12T14-32-43.02 ( MI269723698 )

Identifiant unique de l'acte : 013-211300918-20260429-2026-036-DE ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )

Objet de l'acte : Modification de la délibération budgétaire spéciale sur le BP 2026

Date de décision : 29/04/2026



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.1. Decisions budgetaires

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [2026-036 Modification de la délibération budgétaire spéciale sur le BP 2026.PDF](#) Multicanal : Non

Pièces jointes : [Annexe à la délibération n.2026-036.PDF](#)

Type PJ : 21\_DA - Décision arrêtant le projet



[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Annuler

Classer

Préparé  
Transmis  
Accusé de réception

Date 12/05/26 à 14:32  
Date 12/05/26 à 14:32  
Date 12/05/26 à 14:39

Par [ELSENHEIMER Sophie](#)  
Par [ELSENHEIMER Sophie](#)